Rapport N°25

**Intervention d’Evelyne SANTORU-JOLY – Politique Publique d’Insertion Sociale et Professionnelle**

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs,

Chers Collègues,

Je souhaitais intervenir sur ce rapport qui porte sur la politique publique d’insertion sociale et professionnelle car c’est un volet aux enjeux forts, sur lequel notre Département peut jouer pleinement son rôle, notamment en direction de ses jeunes et des populations parmi les plus touchées par le chômage et la précarité.

Et même si nous pouvons nous féliciter de la mise en place des clauses sociales et de l’organisation d’un forum, nous constatons hélas que le budget est en baisse de 3,1M€ alors que le volet Contrats Aidés augmente de 3M€. Certes, cela peut s’expliquer par la diminution du nombre de bénéficiaires du R.S.A qui ont eu accès à l’emploi. Mais pour autant, nous savons très bien qu’il ne s’agit pas d’emplois pérennes pour celles et ceux, et ce n’est pas la totalité, qui trouvent un emploi.

Nous le regrettons et pensons que ce point mérite une prise en compte. Il démontre aussi la nécessité d’un maintien du budget nécessaire à l’accompagnement.

Alors, sans revenir encore sur les questions sur lesquelles mon groupe est intervenu concernant les décisions que votre majorité a prises sur la suppression de la prime de Noël ou celle des transports, nous constatons qu’avec de tels choix l’emploi précaire ne pourra que gagner du terrain, ce qui ne peut que nuire à la population, à l’économie, mais par contre conviendra parfaitement aux grandes entreprises et à leurs actionnaires.

Nous pensons en effet, Madame la Présidente, que les orientations pour lesquelles votre majorité opte en la matière engagent encore plus loin le Département sur le chemin de la précarité. Pour preuve la démarche que vous avez faite auprès du Ministre du Travail pour une demande supplémentaire du nombre de Contrats Uniques d’Insertion dans le secteur marchand.

Pour notre part, nous souhaitons rappeler que parmi les mesures efficaces à mettre en œuvre en direction de nos populations, des bénéficiaires, il est important et nécessaire que soient maintenus, en parallèle de ces orientations axées sur l’accès à l’emploi, tous les dispositifs œuvrant sur la question de l’accompagnement socio-professionnel, personnalisé et en proximité. Ceux-ci participent grandement à la levée des freins périphériques à l’emploi, dans le double objectif de favoriser l’accès pérenne à l’emploi et de lutter contre la grande précarité, et peuvent constituer une arme efficace contre la progression du chômage.

*Seul le prononcé fait foi.*